

COMMUNE DE FREGOUVILLE

Extrait du registre des délibérations

N° 2-2025

**Objet : demande de subventions – plan de financement DETR
concernant le projet d'extension de restauration et de mise aux
normes des espaces scolaires et périscolaires de l'école
élémentaire de Frégouville
Annule et remplace**

Nombre de membres en
exercice : 11

Nombre de membres
présents : 6

Nombre de suffrages
exprimés : 10

Votes
POUR : 10 CONTRE : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le MARDI 11 MARS 2025 à 20h30, le Conseil Municipal de FREGOUVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur DAROLLES Jean-Claude, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 06/03/2025.

Présents : Mesdames et Messieurs : DAROLLES Jean-Claude, DALDOSSO Michel, BAYONNE Nicolas, DESSOLAS Charly, Mme ARIES Marlène, M DUPOUX Florian.

Excusés : Mme CUVILLIER Pascale, M ARIES Eric, M CAUBET Bernard, M PERES Nicolas.

Absents : PINAREL Cynthia

Procurations : Mme CUVILLER Pascale donne pouvoir à M. BAYONNE Nicolas, M. ARIES Eric donne pouvoir à Mme ARIES Marlène, M. CAUBET Bernard donne pouvoir à M. DAROLLES Jean-Claude, M. PERES Nicolas donne pouvoir à M. DUPOUX Florian.

Secrétaire de séance : M DALDOSSO Michel

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'ouverture des plis, le plan de financement initial concernant les travaux pour la création d'une salle de classe et d'une salle ALAE doit être modifié.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de revoir le plan de financement suite à l'étude par l'architecte après la publication du deuxième marché public.

DEPENSES		RECETTES		
Nature des travaux	Montant HT	Subventions escomptées	Montant en pourcentage	Montant HT
Création d'une salle ALAE et d'une salle de classe Tranche 1 2024	219 144,88 €	Préfecture du Gers :DETR +	40%	87 657,95 €
		CAF du Gers	15%	32 871,73 €
		Region Occitanie : FRI	5%	10 957,24 €
		Département DDR+	10%	21 914.49 €
		Prêt bancaire	15%	32 871,73 €
		Auto-financement	15%	32 871.74 €
Tranche 2 2025	246 025.80 €	Tranche 2 2025		
		Préfecture du Gers :DETR +	42%	102 942.56 €
		CAF du Gers	13%	30 882,77 €
		Region Occitanie : FRI	4%	10 294,26 €
		Département DDR+	8%	20 588.51 €
		Prêt bancaire	15%	36 903.87 €
		Auto-financement	18%	44 413.83€
Total DEPENSES HT	465 170.68 €	Total RECETTES HT		465 170.68 €

Le conseil municipal :

- APPROUVE le projet d'agrandissement des espaces partagés de l'école élémentaire,
- VALIDE le plan de financement
- AUTORISE le Maire à déposer les demandes de subventions, ainsi qu'à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Jean-Claude DAROLLES

Jarolles



La présente délibération a été délibérée et signée le 14 mars 2025.
Certifiée et rendue exécutoire par le Maire le 14 mars 2025.